



DEMANDE D'ADHÉSION À LA RTAM EN TANT QUE **MEMBRE ASSOCIÉ** (NON MEMBRE DE LA TRAF)

CRITÈRES POUR DEVENIR MEMBRE ASSOCIÉ :

- A. Un éducateur, résidant au Manitoba, qui reçoit une pension d'un fonds d'enseignants dans une province ou un territoire du Canada autre que le Manitoba, ou
- B. Un éducateur qui reçoit une pension de la Manitoba Civil Service Superannuation Fund (CSSF), ou qui réside au Manitoba et qui reçoit une pension équivalente d'une province ou d'un territoire du Canada à l'extérieur du Manitoba, ou
- C. Un non-éducateur recevant une pension de la TRAF, ou
- D. Une personne titulaire d'un brevet d'enseignement, qui n'est pas à la retraite, qui cotise à la TRAF, à la CSSF ou à son équivalent dans une province ou un territoire du Canada, et qui participe au régime de soins de longue durée de la RTAM, ou
- E. Une personne qui n'est pas à la retraite, qui cotise à la caisse de retraite d'une université ou d'un collège du Manitoba, ou à son équivalent dans une province ou un territoire du Canada à l'extérieur du Manitoba, et qui participe au régime de soins de longue durée de la RTAM, ou
- F. Le conjoint/partenaire d'un membre à part entière ou d'un membre associé, ou
- G. Le conjoint/partenaire survivant d'un membre à part entière ou d'un membre associé.

VEUILLEZ INDIQUER LA CATÉGORIE ET FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS. (voir deuxième page)
Coût de 48 \$ par année payable le 1^{er} juillet à l'ordre de la RTAM

EN LETTRES MOULÉES

Nom de famille :	M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> D' ou <input type="checkbox"/> autre
Prénom(s) :	Date de naissance :
Adresse postale :	
Code postal :	
Numéro(s) de téléphone :	
Adresse courriel :	
À quel groupe éducatif appartenez-vous?	
Expérience dans le domaine de l'éducation :	
Signature	Date

Veuillez soumettre le formulaire, accompagné de la cotisation annuelle de 48 \$, à l'adresse suivante :

Adhésion RTAM, 1780, ave Wellington, bureau 106, Winnipeg, MB R3H 1B3

Sachez que la RTAM s'engage à respecter votre vie privée. Nous protégeons la vie privée en conservant les renseignements personnels dans la plus stricte confidentialité et en les sécurisant à l'aide de mesures de protection appropriées. La RTAM ne partage pas les informations relatives à ses membres avec d'autres organisations sans votre consentement.



Bureau/répondeur : 1-204-889-3660
Sans frais au Manitoba : 1-888-393-8082



Courriel : info@rtam.mb.ca
Site Web : www.rtam.mb.ca



1780, ave Wellington, bureau 106,
Winnipeg, MB R3H 1B3



DEMANDE D'ADHÉSION À LA RTAM EN TANT QUE MEMBRE ASSOCIÉ (NON MEMBRE DE LA TRAF)

Les renseignements personnels inutiles figurant sur les photocopies peuvent être supprimés (caviardés), par exemple le numéro d'assurance sociale.

Les lettres des éléments ci-dessous correspondent aux lettres des critères figurant au recto.

- A. Photocopie du diplôme d'enseignant ou lettre de l'établissement attestant de l'expérience d'enseignement
et
Photocopie attestant la réception d'une pension d'enseignant dans une province ou un territoire du Canada autre que le Manitoba.
- B. Photocopie du brevet d'enseignement ou lettre de l'institution vérifiant l'expérience d'enseignement
et
Photocopie attestant la réception d'une pension de la CSSF ou de son équivalent dans une autre province ou un autre territoire du Canada.
- C. Photocopie attestant la réception d'une pension de la TRAF.
- D. Photocopie attestant l'adhésion à un régime de soins de longue durée de la RTAM
et
Photocopie du brevet d'enseignement
et
Photocopie attestant la cotisation à la TRAF, à la CSSF ou à l'équivalent dans une province ou un territoire du Canada.
- E. Photocopie attestant l'adhésion à un régime de soins de longue durée de la RTAM
et
Photocopie attestant la cotisation à un fonds de pension d'une université ou d'un collège du Manitoba
ou
Photocopie attestant la cotisation à un fonds de pension équivalent à l'extérieur du Manitoba.
- F. Photocopie des renseignements attestant que le conjoint est un membre à part entière ou un membre associé.
- G. Photocopie des renseignements confirmant que le conjoint décédé était un membre à part entière ou un membre associé.

